



LA VILLE DE THANN RECRUTE

1 ATSEM H/F – CDD

Fonctions principales

L'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) assiste le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants, prépare et met en état de propreté les locaux et le matériel servant directement aux enfants. L'ATSEM participe également à la surveillance et à l'animation des temps périscolaires du matin.

Missions et activités principales

- Participer à la surveillance et à l'animation des temps périscolaires du matin
- Accueillir avec l'enseignant des enfants et des parents ou substituts parentaux
- Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Surveiller la sécurité et l'hygiène des enfants
- Assister l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques
- Accompagner les enfants à la sieste
- Aménager et entretenir des locaux et des matériaux destinés aux enfants
- Transmettre les informations
- Participer aux projets éducatifs

Niveau de formation requis

Etre diplômé du CAP Petite Enfance ou AEPE

Savoirs

Permettre le développement de l'enfant à partir de 2 ans (capacités motrices, socio-affectives et cognitives)

Respecter les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité

Favoriser l'éveil des enfants en proposant avec l'enseignante des techniques de jeux et des projets éducatifs

Savoirs faire

Accompagner l'enfant dans ses apprentissages quotidiens
Aider à l'acquisition de l'autonomie
Assurer la sécurité des enfants
Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
Mettre en œuvre des techniques de jeux et des activités
Entretien et vérifier les locaux et le matériel mis à disposition des enfants

Savoirs être

Ecouter
Savoir gérer les conflits
Savoir communiquer
Disposer d'un sens de l'organisation
Être autonome, responsable, discret, patient

Conditions particulières d'exercice

Horaires réguliers et fractionnés (lundi, mardi jeudi et vendredi) fixés par la collectivité avec amplitude variable en fonction des événements (fêtes d'écoles, réunions, conseils d'école, ...)

Temps de travail :

Temps non complet
Durée hebdomadaire de travail durant le temps scolaire : 31h40

Rémunération

Selon grille de la fonction publique

Modalités du recrutement

Être titulaire du CAP Petite Enfance ou AEPE
Remplacement - CDD 15 jours renouvelable

Les personnes intéressées par cette opportunité sont invitées à envoyer leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation **avant le 18 mai 2023** à l'adresse suivante : contact@ville-thann.fr